

# Près de 2300 villageois disent «non» aux Dardelles

**PUPLINGE • Le projet de la future prison mettrait en péril la zone agricole et risquerait d'exproprier une cinquantaine de propriétaires. Pétition déposée. De son côté, l'Etat défend le projet chiffres à l'appui.**

Christine Zaugg

Après le refus de la commune de Puplinge de voir installer une quatrième prison sur son territoire (GHI 16.11.17), c'est au tour de près de 2300 habitants de Puplinge et de ses environs de s'opposer au projet du plus grand complexe pénitentiaire de Suisse. Ces villageois mécontents ont déposé mi-décembre dernier une pétition munie de 2285 signatures au Grand Conseil.

## Menace sur l'environnement

Les pétitionnaires, dont des propriétaires de terrains jouxtant la future prison, estiment que le projet prévu pour 2021, serait dévastateur pour l'environnement: «Dix-sept hectares en zone agricole verdoyante vont être détruits et une cinquantaine de propriétaires expropriés», dénoncent les pétitionnaires.

Pour mémoire, ce complexe pénitentiaire serait construit dans le prolongement des prisons existantes, de Champ-Dollon, Curabilis, La Brenaz

et La Favra. A noter que cette dernière sera détruite pour construire Les Dardelles. «Ce projet est totalement démesuré et va coûter 227 millions de francs, poursuivent les pétitionnaires. Sans compter que cette nouvelle prison transformera aussi notre village en cité carcérale avec la venue de 450 nouveaux détenus en exécution de peine en provenance d'autres cantons! Pourquoi ne pas construire ailleurs qu'à Genève? Il existe pourtant des terrains déclassés, libres de construction en dehors de notre territoire?»

## Onéreux et démesuré?

De son côté, l'Office cantonal de la détention (OCD) prend acte du dépôt de cette pétition, mais réfute les allégations des pétitionnaires tout en rappelant que le Conseil d'Etat avait approché, sans succès, d'autres cantons pour cette construction. «Le projet retenu est le plus dense, donc le moins gourmand en



Si Les Dardelles voient le jour, plus de 10 hectares en zone agricole seront détruits. FRANCIS HALLER

surfaces avec 4,68 hectares de zone agricole économisés par rapport à ce qui était initialement envisagé, rappelle Laurent Forestier, directeur de la communication à l'OCD. Il s'étend donc sur 10,7 hectares.» Et de poursuivre: «Par ailleurs, ces 450 détenus qui y purgeront leurs peines ne seront pas tous nouveaux puisque la plupart d'entre eux viendront de Champ-Dollon, toujours surpeuplée avec 630 détenus pour 398 places. Car même si le complexe des Dardelles sera un établissement con-

cordataire, la majorité des détenus seront ceux condamnés par la justice genevoise. Le projet répondra ainsi bel et bien au manque avéré de 970 places de détention en milieu fermé.» Laurent Forestier conclut: «Il coûtera en réalité 163 millions de francs à Genève car il sera subventionné à hauteur de 63 millions de francs par la Confédération. Et une fois la prison des Dardelles construite, nous pourrons réduire le coût de fonctionnement par détenu de 20%.» ■